VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Stern

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 627 et 629 rue d'ongrès entre les rues Royale et Chartres.

Succession de Sarah Ann Brown femme de Michel J. Grace et John Josephé Grace.

No 63,140—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI le 20 décemb 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 27 octobre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans le Faubourg Washington, dans l'ilet borné par les rues Levée (maintenant Chartres), Congrès, Casa-Calvo (maintenant Royale) et Indépendance, désigné par le No 28 sur un plan par A. D'Hémécourt voyer le dix septième jour de janvier 1848 et déposé dans le bureau de Chs. Boudousquié, alors un notaire en cette ville, et mesure en mesure américaine, 21 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Congrès par 88 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent le cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant quatre chambres, hangar, citerne, allée de chaque côté, tout en bonne condition, à ... moitié des chars électriques.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, balance en un et deux ans, avec liens et privilèges de vendeur, billets portant 6 0/0 d'intérêt et tous les clauses de sécurité, l'acquéreur devant assurer la propriété pour le montant entier des billets et délivrer la police au porteur des billets.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas G. Gill N. P.

W. McL. Fayssoux, notaire.

20 nov—20 25—déc 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Ignace Xavier Streebel.

No 63,311—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, 13 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 7 novembre 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 7me District dans l'ilet No 243 borné par les rues Dublin, Septième, Madison et Cohn, mesurant 301 pieds de face sur la rue Dublin, la même profondeur dans le fond de l'ilet de la balance de l'ilet et 176 pieds de face sur chaque rues Septième et Cohn.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un an, portant 8 pour cent d'intérêt et toutes autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1901.

Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel, Esq., notaire.

Frank Zengel, avocat.

11 nov—11 18 25—déc 2 9 13

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Désirable.

No 1015 Avenue Lafayette.

Entre les rues St Claude et Remparts.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 1e décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 5 novembre 1900, et signé le 14 novembre 1900, dans l'affaire de Mme Ellen Donnelly, Rév. Joseph Barahan, exécuteur et agent substitué, vs Mme Mary Donnelly French, ou ses héritiers, No 63,096 du docket de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage simple couvert en ardoises, désirable et bien situé, No 1015 avenue Lafayette entre les rues St-Claude et Remparts, contenant corridor, galerie de côté, 5 chambres, office et cuisine, hangars, citerne et cour sur l'arrière. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Remparts, St Claude et Port, mesurant 28 pieds de face sur l'avenue Lafayette par 120 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Tout en bonne condition.

Conditions—Une moitié ou plus, ou le tout, comptant, la balance en un ou en deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur, pardevant Fred Zengel, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

17nov—17 25—déc 2 9 16 18

Macon&Kernaghan

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

Dans un bon voisinage

2117 rue Perdido.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 6 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 15 octobre 1900, de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en la succession de Mattew Swerds, No 59,010 du docket de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage en bois No 2117 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Gravier, Galvez et Johnson, contenant galerie et deux chambres et dans le fond une autre bâtisse en bois contenant deux chambres, hangar, cuve, etc. Le lot de terre est désigné par le No 5 de l'ilet No 25, borné comme il précède, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après le plan par C. A. Hedin déposé en l'étude de J. R. Beard et après en l'étude de James Graham, anciens notaires, d'après le plan No 104, près des lignes de chars, marchés, églises et écoles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat au cas de procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au de sus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe notaire incluant les timbres du Revenu aux frais de l'acquéreur.

4 nov—4 11 18 25—déc 2 6

AVIS AUX CREANCIERS.

En re Pozzi Brothers en Liquidation

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,801—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par A. Xiques, liquidateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL Greffier.

Ernest J. Wenck avocat.

15 nov—15 19 23

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

MARDI, 27 NOVEMBRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

DE

Propriétés de choix, de valeur et rémunératives du Deuxième District

No 2027 rue Dumaine.
Nos 2323-2327 rue Dumaine.
Nos 2323-2325 rue Ste-Anne.
Nos 814-816 rue Tonti.
Nos 818-820 rue Tonti.
Nos 822-824 rue Tonti.
Nos 2328-2330 rue Ste-Anne.
Nos 2401-2403 rue Dumaine coin Tonti.
No 2549 rue Dumaine et No 902 rue Dorgenois, au coin.
No 910 rue Dorgenois.

Veuve Daniel Becker et al vs F. J. A. Becker.

Dossier No 63,257 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune,—MARDI, 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 23 d'octobre 1900, par l'Hon. Fred D. King, juge de la de la susdite Cour, et dans l'affaire ci-dessus intitulée, à l'enchère publique, sera vendu les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 255 borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Prieur et Johnson, lequel lot est désigné par le No 66 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, annexé à un acte de M. V. Déjan, notaire, daté le 28 juillet 1883 et commence à une distance de 81' de l'encoignure de la rue Johnson et mesurant 19' 4" 1"' de face à la rue Dumaine, 47' 0" 2"' de largeur sur la ligne du fond, 106' 6" 7"' lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 66 et 112' 10" 7"' sur l'autre ligne de division, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2027 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant, quelque trois chambres, hangar, citerne etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 294 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, lequel lot commence à une distance de 168' de l'encoignure de la rue Miro, et mesurant 33' de face sur la rue Dumaine par 134' 6" 5"' de profondeur et est désigné par la lettre A sur un devis par Edgar Pilié, voyer, daté le 15 août 1900, annexé à un acte de M. C. Soniat, notaire, daté le 5 octobre 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 2323 et 2327 Dumaine, étant la moitié la plus près de la rue Tonti d'une portion de terre acquise par F. A. Siener de F. A. Siener Jr., par acte de M. T. Ducros, daté le 12 juin 1885. Enr. B. T., livre 123, p. 243.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne, etc., allées sur les côtés et banquette pavés.

3° Un certain lot de terre situé dans le même District ilet No 295 borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Miro et Tonti lequel lot mesurant 33' de face à la rue Ste Anne sur 140' de profondeur et est désigné par le No 4 sur un devis de Basin et Roche, daté le 30 avril 1849, déposé dans le bureau de O. De Armas, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 2323 et 2325 rue Ste Anne.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne de chaque côté, allées sur les côtés et banquette pavés.

4° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet sus-mentionnés et mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti, 30' 7" 7"' de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 148' 10" et 1 1/2", et est désigné par le No 24 sur le même plan de Basin et Roche; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 814 et 816 rue Tonti; acquis par F. A. Siener de veuve O. Guérin, par acte de A. Barnett, daté le 20 mai 1864, Enr. B. T. livre 88, p. 104.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne, etc.

5° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet sus-mentionnés, mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti, 30' 7" 7"' de largeur sur la ligne du fond et 148' 6" 1 1/2" de profondeur, et est désigné par le No 25, sur le même devis de Basin et Roche ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 818 et 820 rue Tonti, acquis par F. A. Siener de Michel Brignonne par acte de Edward Barnett, daté le 2 décembre 1868, Enr. B. T. livre 94 p. 356. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne etc.

6° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet susmentionnés, mesurant 30' 9" de face sur la rue Tonti, 30' 7" 6"' de largeur sur la ligne du fond et 148' 10" 1 1/2"' de profondeur et est désigné par le No 26 sur le même devis de Basin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 822 et 824 rue Tonti, acquis par F. A. Siener de A. Cartier, par acte de Phil. Lacoste, daté le 16 mai 1857, Enr. B. T. livre 73, p. 149.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté deux chambres, cuisine et cabinet, hangars, citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

7° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 296, borné par les rues Ste Anne, Orléans, Tonti et Miro lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur 86' 6" 2"' de profondeur vers la droite, et 86' 8" 3"' de profondeur vers la gauche et est désigné par le No 11 sur un devis de J. Communy, daté le 15 Sept. 1844, déposé dans le bureau de P. P. Labarre, et sur un autre devis de A. Castaing, daté le 5 Déc. 1849, déposé dans le bureau de A. Ducatel, comme devis 12 du livre des devis No 4, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2328 et 2330 rue Ste-Anne, acquis par F. A. Siener de M. Scholly par acte de M. T. Ducros, daté le 10 Déc. 1873, Enr. B. T., livre 104, p. 176. Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant deux grandes chambres, galerie et deux cabinets, hangars, citernes etc.

8° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 313 borné par les rues Dumaine, Tonti, St Philippe et Rocheblave, lequel lot forme l'encoignure des rues Dumaine et Tonti et mesurant 40' de face sur la rue Dumaine, par 97' 5" 4"' de profondeur et face sur la rue Tonti, d'après un devis d'Edgar Pilié daté le 31 juillet 1900, annexé à un acte de M. C. Soniat, daté le 8 octobre 1900 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 2401 et 2403 rue Dumaine, acquis par F. A. Siener de veuve et héritiers de C. Rebenack, par acte de M. T. Ducros daté le 2 août 1889, Enr. B. T. Livre 131 p. 12. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambres et cabinet, hangars, citerne etc.

9° Un certain lot de terre, situé dans le même district, ilet No 322 borné par les rues Dorgenois, Dumaine, Rocheblave et St-Philippe, lequel lot forme l'encoignure des rues Dorgenois et Dumaine et mesure [illegible] de face sur la rue Dorgenois par [illegible] profondeur et face sur la rue Dumaine [illegible] désigné par la lettre B sur un devis [illegible] Pilié, voyer, daté le 31 juillet 1900, [illegible] avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 902 rue Dorgenois et [illegible] 2549 rue Dumaine, étant une partie [illegible] propriété acquise par F. A. Siener de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 oct. 1889 Enr B. T. livre 132, p. 113.

Les améliorations No 2549 rue Dumaine consistent en une jolie résidence en bois mansarde, couverte en ardoises, contenant grand salon double, grand vestibule, belle salle à manger, et quelque quatre autres chambres dans la mansarde sont deux chambres, joli balcon dans la cour est une grande écurie, hangar, dépendances, citerne et bon puits. La cour est embellie de bosquets de fleurs et de passages pavés.

10° Un certain lot de terre dans le même District et ilet, commençant à une distance de 42' 0" 6"' de l'encoignure Dumaine et mesurant 59' 7" 3 1/2"' de face à la rue Dorgenois [illegible] 8" de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 910 rue Dorgenois, étant une portion de la propriété acquise par F. A. Siener de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 oct. 1889, Enr. B. T. livre 132, p. 113.

Les améliorations No [illegible] rue Dorgenois comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises contenant trois chambres, hangar de cuisine, citerne, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un ou en deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux, représentés par des billets en des montants donnant satisfaction à l'intérêt des parties, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilèges de vendeur et hypothèques spéciales les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer la police aux porteurs des billets. acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et vente sans estimation, avec 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les vendeurs devant payer toutes les taxes incluant les taxes de 1900, les acquéreurs n'ayant droit aux loyers seulement de et après le passage des actes de vente et le paiement; 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs incluant les timbres du revenu intérieur.

Chas. F. Claiborne, avocat

27 oct—27 28—Novem 4 11 18 25 26 27

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Marie Aveline Lang femme décédée d'Alfred Fonbede—No 60 333—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 28 novembre 1900 à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 24 octobre 1900 pour le compte de ladite succession.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'ilet 422 borné par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Douane, le dit lot mesurant 25 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue de la Douane sur une profondeur de 106 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage retiré de la rue connu par le numéro municipal 3108 rue de la Douane. Termes et conditions—Comptant sur adjudication. Acte de vente, y compris les timbres de revenu des Etats-Unis, pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Jérôme Meunier, avocat.

28 oct—28—nov 4 11 18 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

BONNE

Propriété Rémunérative du Second District,

No 665 Rue Dauphine, entre Toulouse et St-Pierre.

Maison en Briques à un Etage, Louée $25 par Mois.

Succession d'Appoline Potier

No 61,272—Cour Civile de District, Division E pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 21 novembre 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 16 octobre 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet numéro 89, borné par les rues Dauphine, Toulouse, Bourgogne et St-Pierre, et mesurant 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur la rue Dauphine, sur 74 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bonne maison en briques à un étage ayant six chambres, une bâtisse à l'arrière en briques à deux étages ayant cinq chambres, deux citernes, lieux d'aisances, etc., etc. Louée $25 par mois. Connue par le numéro 665 rue DAUPHINE.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec privilège et lien de vendeur sur ladite propriété, et stipulant de porter intérêt à huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement. l'acte de de vente et les timbres de Revenu aux frais de l'acquéreur; ledit acte devant être passé pardevant John R. Legier, notaire public, et de contenir toutes les clauses habituelles de sécurité et les acquéreurs de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Robert Legier, avocat.

21 oct—21 28—nov 4 11 18 21

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage de propriétés foncières d'Alger.

Dans le voisinage de la Grande Calle de Desséchement de la Marine.

Dans l'affaire de Thomas E. Glancey et als. vs Michael Glancey et als.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E—No 61,273.

EN VERTU d'un jugement rendu le 11 juin 1900, et signé le 25 juin 1900, l'Hon. Geo H. Théard, juge, et plus tard, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, ledit ordre daté et signé le 25 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI, le 4 décembre 1900, à midi, la propriété suivante:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 5 de l'ilet No 102 borné par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington) Eliza et Eveline, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Webster, 129 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4 et 128 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 6.

2° La propriété sus dans un et à trois certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2 et 24 de l'ilet No 102, bornée par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington), Eliza et Eveline, lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Webster et de la rue Eliza et mesurant 31 pieds, 9 pouces de face à l'avenue Webster sur 129 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Eliza, et 129 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté, le séparant du lot No 2, lot No 2 mesurant 31 pieds, 7 pouces de face à l'avenue Webster sur une profondeur de 129 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté contigu au lot No 1 et 129 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne le séparant entre les lots Nos 2 et 3. Lot No 24 formant l'encoignure de la rue Wagner (autrefois Washington) et la rue Eliza et mesurant 31 pieds [illegible] de façade à la rue Washington, même largeur dans le fond sur 129 pieds [illegible] pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Eliza, et 129 pieds 3 pouces et 3 lignes [illegible] ligne du lot No 8. La propriété deuxième [illegible] décrite est vendue sujette au droit [d'us]ufruit de Mme Owen Glancey.

[C]onditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la portion de crédit, s'il y en a, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs payables en un et deux ans après date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement et garantis, par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu, pardevant Robert J. Maloney, notaire, et devant assumer les taxes de l'année courante et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication avec J. L. Onorato, courtier et encanteur de propriétés foncières, 308 rue Baronne. Les plans à la Bourse.

28 oct—28 31—nov 4 11 18 25—déc 2 3 4

VENTE A L'ENCAN

Smith & Rosenberg.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—Division B—Dossier No 63,325

In re Mme L. G. Cressan et als vs N. P. Levy, un absent.

JEUDI, 20 décembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, sous et en vertu d'un jugement de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division — de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, in re. Mme L. G. Cressan et als vs N. P. Levy, un absent, ledit juge ment rendu le 9 novembre 1900 et signé le 15 novembre 1900, nous offrirons en vente et vendrons à l'enchère publique les propriétés foncières qui suivent, à savoir:

Treize certains ilets de terre, situés dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans. Les a savoir:

Premièrement—Un certain ilet de terre borné par les rues Robertson, Claiborne, Pologne et Lesseps.

Deuxièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne, Robertson, Lesseps et France.

Troisièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et Pologne.

Quatrièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et France.

Cinquièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Solidelle, Joséphine, Lesseps et France.

Sixièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Joséphine, Célestin, Lesseps et Pologne.

Septièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Célestin, Génie, France et Lesseps.

Huitièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Liberal, Force, France et Lesseps.

Neuvièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Liberal, Force Lesseps et Pologne.

Dixièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Force, Force, Lesseps et Pologne.

Onzièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Force, Vertu, Lesseps et France.

Douzièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Vertu, Magistrat, Lesseps et Pologne.

Treizièmement—Un certain ilet de terre borné par les rues Vertu, Magistrat, Lesseps et France.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait avec les encanteurs au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG.
Maxwell C. Smith, Encanteur,
Bureau 312 rue Carondelet.

18 nov—18 25—déc 2 9 16 20

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, LE 18 DECEMBRE

No 2206 Avenue Esplanade.

Propriété du Second District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune, MARDI, le 18 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre issu et daté et signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée succession de Edouard Laine, No 62,172 du docket de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 290 borné par les rues Esplanade, Miro, Tonti et Quartier et désigné par la lettre "B" sur un devis fait par George de Armas, voyer, daté le 5 novembre 1900, lequel lot d'après le dit devis, commence à une distance de 8' 7" de l'encoignure des rues Miro et Esplanade et mesurant en mesure américaine 33' 8" de face sur la rue Esplanade 31' 7" de largeur dans le fond, par une profondeur de 162' 11" 2"' sur une ligne oblique la plus près de la rue Tonti et 174' 2" 4"' de profondeur de l'autre côté le plus près de la rue Miro.

Les améliorations comprennent un certain cottage en bois contenant quelque quatre chambres, hangar, puits, etc., banquette pavée.

Termes et conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant, balance, s'il y en a, en un an, par billets portant huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Dix pour cent du prix de l'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu des E.-U. pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Cunningham et Cunningham, avocats.

17 nov—17 18 25—déc 2 9 16 17 18

Denis & Danziger.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE DOUBLE

BIEN BATI,

Nos 1014 ET 1016 RUE MIRO,

Entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Succession de Mme Charlotte Hespe.

No 63,072—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, daté 23 octobre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double en bois bien bâti Nos 1014 et 1016 rue Miro entre les rues St Philippe et Ursulines, contenant de chaque côté quatre chambres, office, citerne et hangar et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, désigné par le No 8 sur un devis déposé avec E. G. Gottschalk, ancien notaire, comme devis No 15; ledit lot mesurant d'après ledit devis, 30 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Miro, 30 pieds 9 pouces 5 1/3 lignes de largeur dans le fond et 132 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La maison est en bon état, à proximité des écoles, marchés, lignes de chars et est un placement de bon rapport.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur payant les taxes d'Etat de 1900, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant Edward Dinkelspiel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

27 oct—27 28—nov 4 11 18 25 à date

W. H. Fitzpatrick.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de James M. Walsh.

No 63,361—De la Cour Civile de District Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—MARDI le 27 novembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, signé le 8 novembre 1900, à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur.

Une montre en or.

2 billets à recevoir signés par Martin Begley pour la somme de $1,316.30 chaque payable à l'ordre de James M. Walsh, 3 et 4 ans après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Conditions—Comptant.

N. R. Roberts avocat.

13nov—13 20 27

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une bâtisse désirable en briques à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Dumaine.—Mme Florencia Martin vs Augustin Martin, son mari.

No 52,716—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Place Commerciale il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 22 novembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 81 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations etc., qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par Eugène Martin, père de Auguste Martin, interdit en ceci par achat de Théophile Zeller, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1893.

Conditions—Comptant. Une moitié des taxes de 1900 devant être payée par l'acquéreur, un dépôt de 10 0/0 exigé pour lier la vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre, pardevant George W. Dearing Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Louis P. Paquet, avocat.

17 oct—17 25—nov 8 18 21 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Luigi Pallazola.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,556—Division B—Attendu que Congittina Pallazola a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Luigi Pallazola, décédé, intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL. Greffier.

20 déc—20 24 29

Succession de Bertrand Astugues.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,552—Division B—Attendu que Josephine Cardot, veuve de Bertrand Astugues a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bertrand Astugues, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

P. L. Feurchy, avocat de la succession.

20 nov—20 24 29

Succession de Thomas Farrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 63,528—Division D—Attendu que John Thomas Farrell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Farrell, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

James B. Rosser, Jr, avocat.

20 nov—20 24 29

Succession de Mme Andrew Beier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,161—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James H. Maloney exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Robert J. Maloney Esq., avocat.

15 nov—15 19 24

Succession de Frederick Eugenbuhl.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,292—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Herman E. Kraft, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Robert J. Maloney avocat.

15 nov—15 19 24

Succession de Christian C. Mellar et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,660—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Augusta Kellar, veuve de Charles Kleinschmidt, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Robert J. Maloney, Esq., avocat.

15nov—15 19 24

Succession de Mme Veuve Huida Kohl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,495—Division A—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Huida Kohl, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

14nov—14 18 23

Succession de Remy Klock.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 63,538—Division A—Attendu que Mary Nolan veuve de Remy Klock a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Remy Klock décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

16 nov—16 20 25

Succession de Henry Gastrock

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,346—Division C—Attendu que William A. Gastrock a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Gastrock, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL Greffier.

17 nov—17 21 26

Succession de William C. Lowe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,518—Division C—Attendu que Coralie Hébert, veuve de William C. Lowe, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William C. Lowe, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Edwin J. Merrick et Philip Gensler, jr. avocats.

16 nov—16 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District.

Joseph C. Whitmore vs Mme Sarah Frances Madere.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,342—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 décembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre et les améliorations, bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 30, borné par les rues Magasins, Camp, Calhoun et avenue Clay, ledit lot de terre est désigné par le No 6 dudit ilet et mesure vingt huit pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Calhoun sur une profondeur de cent quarante neuf pieds 7 pouces et six lignes et quart sur la ligne de côté vers la rue Magasins et cent quarante neuf pieds quatre pouces et une ligne trois quart sur l'autre côté d'après un devis fait par S. G. Del Isle, voyer, daté le 28 février 1893, annexé à un acte de vente fait par Edward W. Huntington à Louis Seiler passé pardevant Octave Morel, notaire, le 28 avril 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

G. G. Kroenenberger avocat pour le plaignant.

9 nov—9 16 23 30—déc 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété commerciale de valeur dans le Deuxième District.

Connue comme "COMMERCIAL" WAREHOUSE.

Portant les nouveaux Nos municipaux 320 et 322 rue Chartres et 530, 534, 536 et 540 rue Conti.

John A. Wogan, Charles N. Wogan et Jules M. Wogan vs "The Commercial Warehouse Co., Ltd."

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,245—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 22 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachées et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet No 29, borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur (anciennement Levée), mesurant en mesure française quarante pieds (40 pieds) de face à la rue Conti par cent vingt pieds (120 pieds) de profondeur, borné sur un côté par la propriété de Cyprien Dufour ou représentant, et sur l'autre côté par la propriété de E. A. Cannon ou représentant, ladite propriété étant connue comme (vieux) No municipal 23 rue Conti.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachées et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 29, borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur (ancien nement Levée) ledit lot ayant en mesure française trente pieds huit pouces (30' 8") de face à la rue Conti sur cent cinquante pieds (150 pieds) de profondeur et est borné sur un côté par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Jules LeBlanc, et sur l'autre côté par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Frances Duplessis, lequel lot de terre a une distance de cent vingt pieds (120 pieds) est plus étroit et n'a que vingt neuf pieds huit pouces (29' 8") de largeur jusqu'à la ligne du fond.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachées et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 29, borné par les rues Chartres, Conti, Bienville et Decatur mesurant en mesure française trente pieds (30 pieds) de face à la rue Chartres sur quatre vingt onze pieds (91 pieds) de profondeur entre lignes parallèles, tout plus ou moins, borné sur le côté vers la rue Conti par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Vve A. Peychaud et sur le côté vers la rue Bienville par la propriété appartenant autrefois ou maintenant à Mme Vve St Romes, et ladite propriété portant les (vieux) Nos municipaux 74 et 76 rue Chartres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans,

G. V. Soniat, avocat pour les plaignants.

20 oct—20 21 26—nov 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District.

A VENDRE EN BLOC.

Leon Joubert vs Succession de Judah Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,432—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 20 décembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, située dans le Sixième District de cette ville, à savoir:

1° Un ilet de terre désigné par le No 24, de Greenville, borné par les rues Lowerline, Pine, Market et Elizabeth.

2° Un ilet de terre désigné par le No 25, de Greenville, borné par les rues Lowerline, Pine, Ferdinand et Elizabeth.

3° Cinq lots de terre désignés par les Nos 7, 9, 16, 17 et 18, de l'ilet No 26 de Greenville, bornés par les rues Broadway, Pine, Elizabeth et Ferdinand, d'après un devis annexé à un acte de vente pardevant J. Bendernagel, notaire, le 16 avril 1891, lesquels lots mesurent: Lots Nos 7 et 9 chacun trente pieds sur la rue Elizabeth par cent vingt pieds de profondeur. Lots 16, 17 et 18 mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Broadway, par cent vingt pieds de profondeur: lot 16 forme l'encoignure des rues Broadway et Ferdinand.

4° Trois lots de terre désignés par les numéros 18, 19 et 20, de l'ilet No 27 de Greenville, d'après un devis annexé à un acte passé pardevant J. Bendernagel, notaire, le 29 de mai 1890, borné par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Chestnut, mesurant chacun trente pieds sur la rue Broadway par cent vingt pieds de profondeur.

5° Tout ce qui reste de l'ilet original No 13 de Greenville, originairement borné par les rues Foucher, maintenant Magasins, Broadway, Front ou Water, et Pine, laquelle portion restante dudit ilet, mesurant deux cent quarante pieds de face à la rue Magasins, cent quatre vingt douze pieds de face à la rue Broadway, de là cent cinq pieds plus ou moins, le long de la base de la nouvelle Levée, de là le long un chemin public à la rue Pine, de là vingt trois pieds et quatre lignes de face à la rue Pine.

6° Quatre lots de terre désignés sur devis de E. Buisson daté le 15 avril 1836 par les Nos 6, 7, 8 et 9 de l'ilet No 37 de Greenville borné par les rues Broadway, Oliver et Chestnut et Wall, lesquels lots mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Oliver par quatre vingt dix pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Oliver et Chestnut.

7° Dix lots de terre dans l'ilet No 13 de Bloomingdale borné par l'avenue State, les rues Magasins et Constance et la ligne de Hurtsville, lesquels lots sont désignés par les Nos 1 à 5 et 14 à 18 et mesurant chacun trente pieds de face sur l'avenue State par cent trente pieds de profondeur. Lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue State et de la rue Constance, le lot quatorze l'encoignure de l'avenue State et la rue Magasins.

8° Un lot de terre dans l'ilet No 427, autrefois No 23 du faubourg Plaisance, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Carondelet et Baronne, désigné comme lot 17 sur un devis de E. Pilié, daté le 22 mai 1882, annexé à un acte de vente pardevant J. Fahey, notaire, le 25 de mai 1882, lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.

16 nov—16 17 23 30—déc 7 14 20

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	[illegible]
Six mois	1 [illegible]
Trois mois	1 [illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre de matières politiques, littéraires et locales:

Les Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers